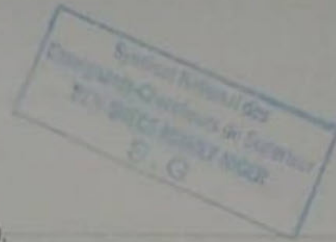


UNIVERSITES PUBLIQUES DU NIGER
SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
ET CHERCHEURS DU SUPERIEUR (S.N.E.C.S.)
Siège sis à l'Ecole Normale Supérieure BP 10810 Niamey



PREAVIS DE GREVE

- Considérant le mot d'ordre de grève du SNECS du 20 janvier 2020,
- Considérant le refus du gouvernement d'engager tout dialogue sur le point essentiel des revendications du SNECS, à savoir la réhabilitation de l'élection des Recteurs et Vice recteurs dans les Universités publiques du Niger ;

Le BEN SNECS lance un préavis de grève de Soixante-douze heures (72 h) couvrant la période du jeudi 20, vendredi 21 et lundi 24 février 2020 pour exiger :

- 1- Le respect de nos droits professionnels découlant des libertés académiques et du principe de l'autonomie dans la gouvernance des Universités Publiques du Niger, notamment la réhabilitation du mode électif des Recteurs et Vice- recteurs ;
- 2- Le règlement de tous les droits statutaires des Enseignants-chercheurs et chercheurs en souffrance dans les Universités Publiques du Niger.

En cas de non satisfaction de ces revendications à l'expiration du présent préavis, le BEN SNECS se réserve le droit d'user de tous les moyens légaux à sa disposition pour les faire aboutir.

Tout en réitérant sa disponibilité au dialogue, le BEN SNECS invite toutes ses militantes et tous ses militants à rester unis et mobilisés pour répondre à un éventuel mot d'ordre.

Fait à Niamey, le 19 février 2020

Ampliations :

- Présidence de la République
- Assemblée Nationale,
- Médiature
- Primature,
- OVU
- Ministère des Finances
- CNDH
- UPN
- CONSYNA

Pour le BEN SNECS
Le Camarade Secrétaire Général
NA-BALLA Adaré